

Nous croyons qu'un seul fenestrage
serait suffisant. C'est pour respecter une
des prescriptions du conseil des bâtiments
civils que nous avons éclairé notre salle
sur les deux faces opposées.

La largeur de notre fenestrage, en
strictement nécessaire pour éclairer
convenablement une salle de 12×7.50 .

Si le conseil veut bien nous donner
son approbation, nous ~~ne~~ conserverons
l'éclairage sur un seul des longs côtés,
sur celui placé à la gauche des élèves
regardant l'estrade du professeur.

Cette méthode d'éclairage en, du reste,
la plus rationnelle; nous la trouvons
appliquée dans les salles d'étude, dans
les amphitheatres, dans les ateliers.

À l'appui de ce mode d'éclairage nous
citerons l'opinion écrite et bien connue
de M. M. Emile Grélat, Directeur de
l'école centrale d'architecture, professeur de
construction aux arts et métiers de Paris;
Viollet-le-Duc; Liebreich docteur (dans
son livre: ophtalmie chirurgien and lecturer
at Saint Thomas Hospital London March
1872); le service des écoles de Paris etc.....